



# UPM RAFLATAC

## POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

UPM Raflatac est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de complexes auto-adhésifs. Grâce à notre réseau mondial d'usines, de terminaux de distribution et de bureaux de vente, nous fournissons des complexes adhésifs papier et film de haute qualité pour l'étiquetage industriel et l'étiquetage destiné aux produits de consommation et à la logistique. Nous sommes engagés pour veiller à la qualité et à l'amélioration continue de tous les aspects de notre entreprise. Nous voulons être un partenaire de choix pour nos clients, entreprises et autres intervenants dans la chaîne de valeur de l'étiquetage et nous tenons à être reconnus pour notre service de classe mondiale. Nous bâtissons un avenir plus ingénieux en élaborant et en offrant des solutions d'étiquetage durables, novatrices et de haute qualité qui aident nos clients et propriétaires de marque à accroître l'impact de leur marque, leurs ventes et leur efficacité opérationnelle.

L'engagement d'UPM Raflatac qui consiste à fournir à ses clients des produits auto-adhésifs conçus et fabriqués pour des applications d'étiquetage de produits alimentaires fait partie intégrante de nos processus. Cela est rendu possible grâce au respect des obligations réglementaires régionales en vigueur et des normes de sécurité et de qualité produit. UPM Raflatac s'efforce d'atténuer les risques liés à l'utilisation de ses produits et veille à la transparence de sa communication quant à la sécurité produit, comme l'exigent nos clients.

Le système de gestion de la sécurité alimentaire utilisé par UPM Raflatac est basé sur la norme ISO 22000 et intègre toute l'entreprise, par le biais d'un système de gestion certifié ISO 9001/14001. Ces systèmes de gestion constituent la base de la conformité aux bonnes pratiques de fabrication régionales en matière de sécurité alimentaire. Les certificats sont disponibles sur notre site Web sous ce lien : [www.upmraflatac.com/emea/en/products/product-safety-and-compliance/certificates](http://www.upmraflatac.com/emea/en/products/product-safety-and-compliance/certificates).

Les principaux objectifs liés à la sécurité alimentaire sont fixés chaque année par la direction d'UPM Raflatac dans le cadre de la stratégie d'entreprise. Le développement et la formation professionnelle continue du personnel sont des aspects importants qui permettent d'atteindre les objectifs de l'entreprise, en termes de sécurité alimentaire et de sécurité des consommateurs. Les performances du système de sécurité alimentaire sont surveillées, examinées, communiquées et améliorées par les équipes de sécurité alimentaire régionales.

**Antti Jääskeläinen**

Executive Vice President, UPM Raflatac  
Helsinki, le 30 juin 2019